



Soutenu
par



Bienvenue sur la plateforme de commande de masques dédiée aux TPE-PME : <https://masques-pme.laposte.fr/>

Commandez dès aujourd'hui les masques de protection nécessaires pour sécuriser la reprise de votre activité et la santé de vos salariés au sein de votre entreprise de moins de 50 salariés.

Ouverte dès aujourd'hui en métropole, le 11 mai dans les DOM

Cible : TPE/PME de moins de 50 salariés, commande renouvelable tous les 15j (pour assurer la fluidité et la livraison de tous)

Masques : Fabriqués dans le respect des spécifications fixées par les autorités sanitaires, ces masques en tissu sont lavables, réutilisables 20 fois

Commander en 3 étapes

Pour commander en ligne, munissez-vous simplement **de votre SIRET et de votre carte bancaire** : **la livraison est assurée par La Poste en Colissimo.**

Livraison sous 5 jours ouvrés en France Métropolitaine à réception de votre commande, sous réserve de la disponibilité des stocks.

ÉTAPE 1 : Je me connecte et je saisis mon SIRET

ÉTAPE 2 : Je commande et je règle en CB

ÉTAPE 3 : La Poste me livre en Colissimo

Les masques en tissu lavables et



réutilisables



- Masques en tissu catégorie 1, non sanitaires.
- Lavable 20 fois, à changer et laver après 4 heures d'utilisation.
- Conditionnement en lot de 6 (à partir du 04/05) ou de 40 unités.
- Conforme AFNOR SPEC S76-001A partir de **2,31€HT** l'unité
par lot de 40 masques
Livraison incluse
Soit 0,11 €HT à l'usage



Livraison assurée par La Poste

Pourquoi la plateforme masques-pme.laposte.fr ?

La plateforme masques-pme.laposte.fr a été lancée à l'initiative du ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec CCI France et CMA France, afin d'accompagner le redémarrage de l'activité économique en renforçant l'approvisionnement en masques « grand public » des TPE et des PME de moins de 50 salariés.